

FICHE D'ANALYSE

ETAT-MAJOR
DES
ARMÉES

MISE A LA LECTURE

MISE A LA SIGNATURE

ENREGISTREMENT: 1402

BUREAU :

Empl. 3

OFFICIER PRODUCTEUR :

Colonel EGLINGER

N° DE TÉLÉPHONE

*Declassifié par décision
du ministre de la Défense*

VISA DU CHEF

DE DIVISION

CLASSEMENT:

N° 000574 du 09 FEV 2021

• ANALYSE :

Objet = directives pour notre AD à KIGALI

à la suite de la visite à Kigali du Général QUENOY un "demi-général" un être mis en place par le ministère de la coopération (rattaché)

*Dans le cadre de l'article 9 du décret fixant les attributions du CEMA nous demandons à notre AD des directives pour l'emploi
de ce détachement au Rwanda.*

*Le Colonel Alain MICHAUD
Chef de la section 2
de la Division Empci*

• REMARQUES DU CHEF DE DIVISION :

S/cols

VII CHEF EMP

lettre circulaire à faire - fait

Hausseur

Hausseur, ai été contacté sur l'opportunité de cette mission, il m'affirme impossible de ne pas donner des directives à notre AD -

• DESTINATAIRES : Je vous passe de signature moi-même

Général, chef de la division emploi

NOMBRE
DE
SIGNATURES

► 1

• PIÈCES A L'APPUI :

W MICHAUD

VII CHEF EMP

VII Sifre

• ACCORDS

ORGANISME CONSULTÉ	DATE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
		<p>Conseillé soigneusement le brouillon donné pour modèle de rédaction à S3, et où il apparaît, dans les directives données au colonel Cestac, qu'il lui appartient de donner des directives. Je ne vous serais pas méfiant aux AE.</p>	<p><i>CNE</i></p>

1. Colonel MICHAUD

14

170